

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CHEVILLY (Loiret)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **Judi 9 avril 2026 à 20 heures 00**

Affiché le 3 avril 2026

ORDRE DU JOUR

Session-----ordinaire

OBJET DE LA SÉANCE

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

1. Affaires générales

- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Détermination du nombre de membres du Conseil Municipal au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Élection des membres du CCAS
- Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : désignation des commissaires
- Constitution des commissions municipales
- Désignation des représentants du Conseil Municipal auprès des instances extérieures

2. Ressources humaines

- Création d'un emploi à temps complet pour un accroissement saisonnier d'activité au service technique

3. Finances

- Subvention exceptionnelle à l'association FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) du collège d'Artenay pour l'année scolaire 2025/2026

4. Points divers

Fait à Chevilly, le 3 avril 2026

Le Maire,

Dominique LORCET



A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping the printed name "Dominique LORCET".